



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## énergie électrique

Question écrite n° 56522

### Texte de la question

M. Éric Straumann interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'avancement des travaux de rénovation de la station de transfert d'énergie par pompage (STEP) du Lac noir (Haut-Rhin) sur le territoire de la commune d'Orbey. Cette centrale hydroélectrique remplace une installation datant des années 1930. Il demande quelle est la date prévisible de l'achèvement des travaux.

### Texte de la réponse

Les travaux de rénovation de la station de transfert d'énergie par pompage du Lac noir (Haut-Rhin) s'inscrivent dans le cadre du renouvellement du contrat de concession d'énergie hydraulique de la chute des Lacs blanc et noir, situés sur la commune d'Orbey, approuvé par arrêté préfectoral du 20 avril 2009. L'article 10 du cahier des charges de la concession prévoit que le concessionnaire dispose de cinq ans à compter de la date d'approbation des travaux pour réaliser, achever et mettre en service les ouvrages rénovés. L'instruction de la demande d'autorisation des travaux avait été suspendue dans l'attente de compléments de la part du concessionnaire sur des modifications qu'il souhaitait apporter au projet initial. Les échanges avec le concessionnaire sont en cours et l'instruction de la demande devrait pouvoir être achevée dans les prochains mois, afin de permettre le démarrage rapide des travaux.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Straumann](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56522

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Environnement, énergie et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2014](#), page 4428

**Réponse publiée au JO le :** [29 novembre 2016](#), page 9824